

# SARL 10 COM

Société à responsabilité limitée au capital de 11 520 euros  
Siège social : 48 Rue de Mortillet  
38000 GRENOBLE  
417 787 264 RCS GRENOBLE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 MARS 2024

### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

#### DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 26 630,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 26 630,78 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 829 297,62 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

### Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 mars 2024

489	voix ayant voté pour
0	voix ayant voté contre
0	voix s'étant abstenues

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

Certifié conforme  
La Gérance

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	8
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	8
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	9



NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Augmentation de la participation détenue au sein de la SARL COM RADIO par rachat de parts sociales.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

##### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

##### Informations générales complémentaires

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	15 663
Total	15 663

#### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	771
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 628
Dettes fiscales et sociales	30 348
Autres dettes	2 342
Total	40 088

#### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 148
Total	10 148

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

##### Engagements reçus

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement	1 686.67	1 686.67				
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	122 442.59	117 108.25	5 334.34	13 379.54	8 045.20	60.13
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	1 961 103.19		1 961 103.19	1 877 103.19	84 000.00	4.47
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 638.78		10 638.78	10 638.78		
<b>Total II</b>	2 095 871.23	118 794.92	1 977 076.31	1 901 121.51	75 954.80	4.00
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes					971.00	971.00
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	538 852.24	10 182.48	528 669.76	340 453.48	188 216.28	55.28
Autres créances	216 891.71		216 891.71	94 609.99	122 281.72	129.25
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	374 056.52		374 056.52	175 106.11	198 950.41	113.62
Charges constatées d'avance (3)	10 148.31		10 148.31	539.63	9 608.68	NS
<b>Total III</b>	1 139 948.78	10 182.48	1 129 766.30	611 680.21	518 086.09	84.70
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	3 235 820.01	128 977.40	3 106 842.61	2 512 801.72	594 040.89	23.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

10 638.78

## BILAN PASSIF

		<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N 31/12/2022</b>	<b>Exercice N-1 31/12/2021</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>12</b>	<b>12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 520)			11 520.00	11 520.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale			1 200.00	1 200.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
AUTRES FONDS PROPRES	Autres réserves			802 666.84	814 450.69	11 783.85	1.45
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>			26 630.78	11 783.85	38 414.63	325.99
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>			842 017.62	815 386.84	26 630.78	3.27
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			385 700.00	385 700.00		
	Concours bancaires courants			770.51	1 749.27	978.76	55.95
	Emprunts et dettes financières diverses			1 572 491.23	1 098 569.62	473 921.61	43.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Comptes de Régularisation	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			12 195.47	6 797.01	5 398.46	79.42
	Dettes fiscales et sociales			215 157.68	187 028.43	28 129.25	15.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			78 510.10	17 570.55	60 939.55	346.83
	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>			2 264 824.99	1 697 414.88	567 410.11	33.43
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>			3 106 842.61	2 512 801.72	594 040.89	23.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 264 825.48 1 689 534.54